



## Enquête publique Commune d'Icogne

L'Administration communale d'Icogne soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire suivante déposée par :

Requérant : **Mme David Johanna et M. Zufferey Thierry**  
Auteur des Plans : M. Fayard Stéphane  
Nature du projet : Construction d'une maison en résidence principale et pose d'une cabane de  
Situation : jardin Icogne, Parcelle n°502, Plan n°5, au lieu-dit « Tsarire »  
Zone : A bâtir – Zone d'habitations familiales  
Coordonnées : 2'59957 / 1'126'412  
Propriété de : M. Zufferey Thierry  
Dérogation : Art. 19 LcAT zones réservées

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction, auprès de l'administration communale, les jours ouvrables de 14h00 à 16h30. Les oppositions et réserves de droit privé éventuelles motivées, en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la Commune d'Icogne, Route de la Bourgeoisie 7, 1977 Icogne, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

**Nous vous rappelons que seul la publication sur la plateforme eBO fait foi, la présente étant seulement informative.**

Icogne, le 12.07.2024

**L'Administration communale**

